

TABLEAU 2.2. NOUVEAU-BRUNSWICK : ALLOCATION POUR L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE/LA GARDE D'ENFANTS EN DATE DU 31 MARS 2020^{a, b}

Maternelle ^c	105 686 936 \$
Service de garde agréé	79 276 340 \$
Administration, soutien familial et intervention	32 126 370 \$
Total des dépenses consacrées à l'EPE	111 404 000 \$
Total des dépenses consacrées à l'EPE incluant la maternelle	217 090 936 \$
Total des dépenses du budget provincial	9 822 557 000 \$
Pourcentage pour l'EPE du budget provincial	2,2 %

a Gouvernement du Nouveau-Brunswick. *Budget principal*. Repéré à : <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/fin/pdf/Budget/2020-2021/MainEstimates2020-2021BudgetPrincipal.pdf>

b Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. *Summary Statistics, Table 4. Enrolment by School District by Grade, September 30, 2019*. Repéré à : <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/StatisticalReports-RapportsStatistiques/SummaryStatistics2019-2020.pdf>

c Estimation des dépenses pour la maternelle basée sur l'inscription en septembre 2019 de 7316 élèves de maternelle à 14 446 \$ de dépenses par élève.